



CERTIFICAT MULTISITE

FCA – FEED CHAIN ALLIANCE

✓ Décerné à :

SCAR SCRL

**(Sociétés Coopératives Agricoles Réunies des régions
herbagères)**

Rue des Martyrs, 23

BE – 4690 HERVE

(TVA : 0.405.849.582 – NUE : 2.000.907.585)

✓ Sites certifiés: voir annexe (1 page)

✓ Pour les activités suivantes :

	CODE FCA	CHAPITRE FCA (1)
Dispositions générales	/	BC-01 (v0.9 - 150318)
Mise sur le marché de matières premières pour aliments des animaux produits par un tiers	GH	BC-03 (v0.1 - 211016)
Production et mise sur le marché de matières premières pour aliments des animaux produites dans l'entreprise	GP	BC-02 (v0.4 - 310317)
Mise sur le marché d'aliments composés produits par un tiers.	MH	BC-03 (v0.1 - 211016)
Production et mise sur le marché d'aliments composés produits dans l'entreprise.	MP	BC-02 (v0.4 - 310317)
Transport par route d'aliments pour animaux et/ou « de flux connexes à transformer » pour compte de tiers ou pour compte propre.	TVWE	BC-05 (v0.4 - 151118)

(1) La version des chapitres du règlement FCA indiqués ci-dessus correspondent à la version en vigueur à la date de réalisation de l'audit initial, d'extension ou de renouvellement. La version des chapitres et annexes audités pendant le cycle de certification sont consultables sur www.ovocom.be ou communiqués sur simple demande adressée à PROMAG.

Ce certificat constitue la preuve que les exigences normatives du règlement Feed Chain Alliance pour les activités du secteur de l'alimentation animale reprises ci-dessus sont respectées et est octroyé sous réserve du respect des conditions reprises dans le règlement général de certification de PROMAG. La validité du certificat peut être vérifiée sur www.ovocom.be ou communiquée sur simple demande adressée à PROMAG.

N° du certificat : 04 – 001.05 (édition 01)

Dates des audits: 19/04/2021, 20/04/2021, 21/04/2021, 22/04/2021 et 23/04/2021

Date de délivrance : 17/06/2021

Date d'entrée en vigueur : 01/07/2021

Ce certificat est valable jusqu'au (et y compris) 30/06/2024


Pour PROMAG,
Doñate HUET
Responsable Certification



ORGANISME D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION

Novalis Science Park
Rue de la Science 8
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE

www.promag.be

Tél. : +32 (0)84 84 03 20

Fax. : +32 (0)84 84 03 24

info@promag.be



099-QMS
099-PROD



Annexe 1 – certificat 04-001.05 (édition 01)

Sites certifiés :		GH	GP	MH	MP	TVWE
SCAR srl (2.000.907.585)	Rue des Martyrs, 23 BE-4650 HERVE	X	X	X	X	-
SCAR srl (2.137.315.519)	Rue Bouhemont, 8 BE-4950 WAIMES	X	-	-	-	-
H. MERTENS ag (SCAR sa Bullange) (TVA 0421.233.980) (NUE 2.020.928.979)	Brückberg, 40 BE-4760 BULLANGE	X	-	-	X	X
SCAR srl (2.137.314.232)	Chaussée d'Argenteau, 21 BE-4601 VISE	X	X	-	X	-
SCAR srl (2.171.400.032)	Rue aux Oies, 4 BE-4590 OUFFET	X	-	X	-	-
SCAR srl (2.137.315.024)	Rue de la Chapelle, 1 BE-4881 HENRI-CHAPELLE	-	-	-	X	-

Pour PROMAG,

Donate HUET
Responsable Certification

Annexe 1/1